

Rapport d'audit

Chapitre 5 : Vérification globale du dossier



Commune de Lorient

Source : Rapport d'audit
Version mai 2017

Etabli par les auditeurs le : 11 mars 2020

Important : Ce document est susceptible d'être modifié à la demande de la Commission nationale du label suite à l'étude du dossier.

Pré-avis de l'auditeur : Avis des deux auditeurs favorables au renouvellement du label Cit'ergie et à l'obtention du label Gold

Avis positif pour l'octroi du label : X

Avis positif sous réserve :

Avis négatif :

Commentaires : La commune de Lorient est engagée dans le label Cit'ergie depuis 2015. Depuis 2015, pour son premier audit Cit'ergie, à 60%, Lorient a eu une progression remarquable, de plus de 17%, lui permettant de présenter en 2020 un très bon dossier et de demander la labellisation Cit'ergie Gold dès le premier ré-audit Cit'ergie. Le travail réalisé sur la maîtrise de l'énergie depuis les années 1983 (les chocs pétroliers) a évolué en une politique globale, structurée et structurante, qui est aussi partagée avec l'agglomération et des communes. La ville dispose encore d'une petite marge d'actions, dont la mise en œuvre est programmée. Les auditeurs proposent quelques suggestions complémentaires.

Remarque préalable : l'auditeur reçoit du conseiller la « check-liste Cit'ergie » pour réaliser un premier contrôle du dossier et échanger avec le conseiller sur son contenu.

1. Type d'audit, présences

Re-Audit Cit'ergie
/eea® gold

Lieu, date de l'audit : Mairie de Lorient / visio-conférence (mesures préventives contre le Covid-19), 10 mars 2020, 14h00-17h00

Participants :

Collectivité

- Laurent Tonnerre (adjoint à la transition énergétique)
-
- Florence Appamon (DGS)
- Pascal Lumeau (DGA Pôle Cadre de Vie et Développement Durable)
- Thierry Marchand (Directeur voirie mobilités)
- Katell Chomard (Directrice Planification Urbaine)
- Gwen Picaut (Responsable Suivi des Grands Projets)
- Karine Sidibe (Directrice Communication)
- Frédérique Gicquel (Chargée de Communication Interne)
- Jean Guy Bengloan (Responsable exploitation des chaufferies)
- Isabelle Malot (Responsable Plan Climat – Agglomération)
- Laurent le Devedec (Responsable Energie – Agglomération)

Ademe Bretagne

- Vincent Briot

Cit'ergie

- Nicolas Thibault, conseiller Cit'ergie
- Dominique Rossel, auditeur international Gold
- Anne Rialhe, auditrice nationale Gold

2. Auditeur Cit'ergie – auditeur national Gold

Nom / Prénom : RIALHE Anne
 Entreprise : AERE
 Adresse : 3 impasse de la Retourde
 Téléphone / fax / e-mail : 04 79 54 87 23 / 04 79 54 87 23 / a.rialhe@aere.fr

3. Auditeur international Gold

Nom / Prénom : ROSSEL Dominique
 Entreprise : Techniques Qualité Environnement (TQE)
 Adresse : Mottey 6, CH-1020 Renens, Suisse
 Téléphone / fax / e-mail : +41 21 701 44 10 / Fax: +41 21 701 44 13 / Natel: +41 79 310 50 47, tqe-d.rossel@bluewin.ch

4. Conseiller

Nom / Prénom : THIBAUT Nicolas
 Entreprise : Projets et Territoires
 Téléphone / e-mail : 06.24.00.82.17 / n.thibault@projetsseterritoires.fr

5. Vérification des pièces du dossier de demande de labellisation

*Les auditeurs ont vérifié le caractère complet du dossier de demande de labellisation par le biais de la check-liste Cit'ergie. Ses principales remarques sont les suivantes :
 (Remarques sur les aspects formels du dossier –rédaction, pièces jointes, annexes, délibérations, remplissage du catalogue)*

Le dossier est complet, la rédaction est précise, détaillée sans excès et complète. Le conseiller a résumé en introduction de chaque mesure l'évolution des réalisations et de la notation depuis le précédent audit, ce qui fait bien ressortir l'essentiel de l'engagement et de l'action de la collectivité. Les pièces jointes nécessaires sont bien disponibles dans le dossier, la délibération « Cit'ergie actant la politique climat-air-énergie de la collectivité » prise le 12 décembre 2019. D'un point de vue formel, le dossier est très bien constitué.

6. Mise en place d'une organisation en mode projet au sein de la collectivité

L'auditeur a vérifié les principaux critères de qualité de l'organisation de la collectivité par le biais de la check-liste Cit'ergie. Ses principales remarques à ce sujet sont les suivantes :

(Pertinence des instances mises en place, de leur composition et de leur fonctionnement, pérennité de la démarche...)

La commune de Lorient s'est engagée dès 1983 dans les économies d'énergie, puis un Agenda 21. La démarche Cit'ergie, bien que récente (2015), est pérenne, bien ancrée dans le fonctionnement de la collectivité et des services. L'équipe projet comprend 6 personnes, 2 élus, couvrant bien les services techniques. Elle est organisée en mode projet, en lien avec le PCAET de l'agglomération et l'Agenda 21. L'organigramme du dossier de demande de labellisation situe l'équipe projet, en lien avec le comité de direction, le comité de pilotage Agenda 21, les politiques cadres, le comité technique et le comité de coordination Cit'ergie, qui regroupent les services et les élus pertinents. Des groupes de travail complètent cette organisation.

L'état des lieux Cit'ergie a permis des temps de travail en interne et aussi des temps avec des partenaires extérieurs, regroupant tout ou partie de ces groupes, les autres acteurs de la collectivité ainsi que ses partenaires extérieurs.

Les auditeurs formulent des recommandations au § 9.

7. Mise en œuvre d'une politique climat-air-énergie

L'auditeur a vérifié les principaux critères de qualité de la politique climat-air-énergie de la collectivité par le biais de la check-liste Cit'ergie. Ses principales remarques à ce sujet sont les suivantes : (Pertinence de la vision et des objectifs de la collectivité, cohérence des actions réalisées et planifiées par rapport aux enjeux, niveau d'ambition et adéquation des moyens déployés, détail du programme et suivi prévu ...)

La vision de la collectivité, comme les objectifs, sont ambitieux. Le programme d'actions est détaillé, bien construit. Cit'ergie est complètement intégrée aux autres démarches (PCAET, Agenda 21). Le plan d'action Cit'ergie constitue le plan d'action du PCAET. 80% des indicateurs du rapport de développement durable viennent de Cit'ergie. Les résultats démontrent un fort engagement, de long terme de la collectivité, dans une démarche territoriale globale avec la CA depuis 2015 et maintenant avec 4 communes associées.

Les auditeurs notent tout particulièrement :

- Une démarche énergie/climat ambitieuse (3x30, mesures réalisées et mises en oeuvre)
- Un rôle de pilote de la Ville de Lorient, notamment au sein de l'agglomération
- Une démarche pleine de dynamisme et de créativité
- Une approche large, intégrant la mobilité, la préparation aux changements climatiques, ainsi que les autres aspects du développement durable (rapprochement en cours de l'Agenda 21 et de la démarche Cit'ergie).

Les auditeurs formulent des recommandations au § 9.

8. Evaluation de l'auditeur

	Evaluation initiale du conseiller	Corrections de l'auditeur (en relatif, par ex -2 points)	Résultats présentés à la commission nationale du label
Points potentiels	398,2	+5	403,2
Points effectifs	310,8	+0,4	311,2
En pour cent	78,05%	-0,86%	77,19%

Remarques de l'auditeur sur la notation du conseiller :

La notation du conseiller est rigoureuse, sans tirer les notes à la hausse. Le conseiller a su garder un regard critique sur la collectivité, ce que les auditeurs apprécient. La décomposition des points en B, MO et E est claire.

Les réductions de potentiel sont limitées, car la commune soit dispose des compétences, soit les partage avec l'agglomération et ou des outils dédiés (SEM, SPL). D'un commun accord, conseiller et auditeurs ont donc privilégié le maintien du potentiel, ce qui correspond à la dynamique du territoire.

Remarques de l'auditeur sur les performances de la collectivité au regard des six domaines d'actions Cit'ergie :

Les performances de la ville de Lorient sont excellentes, 4 des 6 domaines se situent dans l'excellence, à plus de 75%, 2 sont même au-delà de 80%. Un seul domaine est en-dessous des 75%. Ces résultats sont homogènes, et des petites marges de progression ont été encore identifiées et des actions complémentaires supplémentaires sont prévues.

Les auditeurs notent en particulier que la collectivité est pilote au sein de l'agglomération et qu'une vraie dynamique existe, emmenant dans la démarche la ville de Lorient, l'agglomération et 4 autres communes. La ville de Lorient fait preuve non seulement de dynamisme, de volonté et de professionnalisme pour chercher des budgets (projets européens, projets régionaux), mais aussi de créativité, utilisant toutes les marges de manœuvre à sa disposition, en particulier pour le domaine 3.

Ces résultats sont le résultat d'un engagement de très long terme sur les questions énergétiques, depuis 1983 pour le patrimoine de la ville et d'une structuration avec des outils performants (SEM et SPL), pour l'urbanisme, la production des énergies renouvelables, l'information des acteurs.

9. Propositions de l'auditeur, points de vigilance pour le conseiller et la collectivité

Les recommandations suivantes sont à adapter dans les documents, à intégrer dans le processus Cit'ergie ou à vérifier dans le cadre du contrôle annuel des résultats (visite annuelle du conseiller) :

En complément des résultats excellents de la ville de Lorient, les auditeurs font les recommandations suivantes :

- Planification
 - o La qualité de l'air est bonne sur la commune, néanmoins les auditeurs recommandent de **préciser le diagnostic et la stratégie sur la qualité de l'air**
 - Via un suivi adapté aux conditions de la qualité de l'air extérieur, pour le respect des engagements pris,
 - Via l'intégration systématiquement de la qualité de l'air intérieur dans les projets, les rénovations et la maintenance, en particulier pour le radon et dans les locaux recevant des publics plus sensibles (crèches et écoles par exemple).
 - o La commune fait face à une faiblesse des données fournies par l'observatoire régional, qui sont trop anciennes pour être réellement utiles et suivre les évolutions.
 - Les auditeurs recommandent de faire suivre cette préoccupation au niveau régional, national et dans leurs réseaux. Ils la feront eux-mêmes remonter au BAC et à l'ADEME.
 - o **Généraliser dans le PLU**, comme indiqué en audit, **des objectifs ENR par bâtiment**
 - o Pour la prévention et la gestion des déchets de la ville, mieux formaliser les engagements, des indicateurs, pour améliorer le suivi et la communication.
 - o Rester **attentif aux impacts du changement climatique**, y compris les **îlots de chaleur**, les **surchauffes estivales** et les effets des potentielles canicules, anticiper leur arrivée, leur intensité et leur fréquence par un urbanisme et une trame verte et bleue adaptée
- Patrimoine de la collectivité
 - o **Continuer la démarche de sobriété sur les bâtiments** (analyse de l'usage, suppression de bâtiments inutilisés, regroupement, etc.)
 - o Intégrer la question de la **qualité de l'air intérieur** dans la conception des bâtiments, leur rénovation et leur exploitation
 - o **Mettre en œuvre les marges de progrès identifiées**, comme pour la **détection des fuites d'eau** dans les bâtiments, l'amélioration de **l'éclairage public**
- Production d'énergie sur le territoire
 - o Assurer une veille technique et législative sur les projets ENR
 - o Energies de réseaux : rester attentif à l'intérêt de coordonner le développement des réseaux de chaleur et de gaz
 - o **Poursuivre la réflexion sur l'utilisation des réseaux de chaleur pour du rafraîchissement, une fois épuisées les autres solutions** (conception intégrant la gestion des surchauffes, pose de protections solaires extérieures, gestion des sols environnant les bâtiments, etc.)
 - o **Poursuivre la réflexion et renforcer les actions sur la dé-imperméabilisation, la végétalisation des espaces publics et du centre-ville**
 - o Déchets verts – méthanisation : rester attentif à l'intérêt de méthaniser les déchets verts, ou certaines fractions d'entre eux, au niveau départemental
 - o Potentiel éolien : rester attentif à l'intérêt et aux possibilités de développer le potentiel éolien (évolution des zones réservées, installation en front de mer, etc.)
 - o PAC marines : rester attentif à l'intérêt et aux possibilités de développer le potentiel des PACs marines / réseaux de refroidissement
- Mobilité
 - o Le **PDA existant de Lorient** a permis des progrès significatifs (diminution du nombre de trajet en voiture), il dispose encore de **marges de manœuvre (sur le covoiturage par exemple)**, que la collectivité peut mobiliser
 - o **Les auditeurs recommandent tout particulièrement de travailler sur la politique de stationnement en lien avec les objectifs énergétiques et climatiques de la ville, la réflexion des prochains élus et les décisions politiques qui en découlent doivent**

- porter aussi sur la gratuité du stationnement et sa compatibilité avec les engagements énergétiques et climatiques de la ville.
- Les auditeurs recommandent une analyse comparée de l'intérêt de la gratuité du stationnement versus la gratuité des transports en commun
 - Une étude sur la livraison des marchandises et la logistique est en cours, c'est un des points à améliorer pour la mobilité sur la commune.
- Organisation interne
- **Varié les modes de formation et d'information** retenus pour les agents
 - **Renforcer et déployer le groupe de travail chapeau sur l'éco-administration** : l'intégration des services des ressources humaines, des finances, dans la démarche Cit'ergie, via une formalisation des actions, des engagements, via des mentions CAE dans toutes les fiches de poste, les entretiens annuels, par l'analyse des enjeux budgétaires pour qu'ils soient climato-compatibles
 - **Formaliser et compléter la politique achat** (écoresponsabilité de la commande publique)
 - Etudier le partage de la rente, au-delà du projet dans les écoles, issue des économies d'énergie, pour financer d'autres projets de rénovation énergétique ou des projets des écoles, des associations, des quartiers, en lien avec les thématiques CAE
 - Pour le suivi de la mise en oeuvre du plan d'action, relier chaque action à un service
- Mobilisation externe
- Des actions complémentaires peuvent être menées avec certains acteurs et partenaires (professionnels du tourisme, du bâtiment et de l'immobilier, etc.)
 - Poursuivre la mutualisation de moyens et d'actions avec les autres collectivités Cit'ergie du territoire
 - Partenariats : évaluer l'intérêt de **se donner une vision d'ensemble des acteurs du territoire et les relations-partenariats avec ceux-ci**, dans le but d'atteindre les objectifs énergie/climat
 - Coopératives solaires. La coopérative solaire en place a un fonctionnement coopératif. Elle a démontré son intérêt. Suggestion : **évaluer les possibilités et l'intérêt de passer à la vitesse supérieure en vue d'assurer un déploiement massif du solaire** (p. ex. recherche de fonds auprès de tiers institutionnels, augmenter les intérêts fournis, etc.).

10. Signature des auditeurs

Ce document, **signé par l'auditeur uniquement**, est envoyé au conseiller (envoi numérique).

Lieu et date : Aix-les-Bains, le 11 mars 2020

Signature de l'auditeur national :



Anne Rialhe

Signature de l'auditeur européen (dans le cas de la demande du label eea® gold) :

Lieu et date : Renens, le 11 mars 2020



Dominique Rossel

11. Signature du conseiller

Ce document, **signé par l'auditeur puis le conseiller**, est transmis par le conseiller au secrétariat de la Commission nationale du label (envoi numérique via l'EMT).

J'atteste avoir pris connaissance et intégré les indications et corrections de l'auditeur dans le dossier de demande de labellisation, notamment les chapitres 1 à 4, le catalogue d'actions Cit'ergie et le programme de politique climat-air-énergie.

Lieu et date : Nantes, le 11 mars 2020

Signature du conseiller :

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'N. Thibault'.

Nicolas Thibault